



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-83955>

Département(s) de publication : **91, 77**

Annonce n° **24-83955**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Senart

**Type de Numéro national d'identification** : SIRET

**N° National d'identification** : 20005922800011

**Ville** : Evry courcouronnes cedex

**Code postal** : 91054

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 91, 77

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur** : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

**Identifiant interne de la consultation** : 2024M035

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : Service commande publique

**Adresse mail du contact** : Commande.publique@grandparissud.fr

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Se reporter au 5-1-1 du RC
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Se reporter au 5-1-1 du RC
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Se reporter au 5-1-1 du RC

**Technique d'achat** : Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis** : 09/09/2024 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :** Direction de la gestion de l'espace public

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Travaux de marquage et de signalisation horizontale

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45233221

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Travaux de marquage et de signalisation horizontale

**Lieu principal d'exécution du marché :** Territoire Grand Paris Sud

**Durée du marché (en mois) :** 12

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Oui

## Section 5 - Lots

- **Description du lot :** Lot 1: Secteur Centre Essonne

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :** 45233221

**Lieu d'exécution du lot :** Centre Essonne

- **Description du lot :** Lot 2: Secteur Seine- Essonne Sénart

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :** 45233221

**Lieu d'exécution du lot :** Seine- Essonne Sénart

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Le présent accord-cadre est passé pour une période initiale maximum d'un an à compter du 1er janvier 2025 (ou à compter de sa date de notification si celle-ci est postérieure) jusqu'au 31 décembre 2025. Il est reconductible expressément 3 fois pour une période d'un an, fixant la fin maximale de l'accord-cadre au 31 décembre 2028. L'accord-cadre est conclu selon les montants minimums et maximums suivants : - lot 1 : minimum de 100 000 euro(s) HT par an, maximum de 500 000 euro(s) HT par an - lot 25 : minimum de 100 000 euro(s) HT par an, maximum de 700 000 euro(s) HT par an Voies et délais de recours : La présente procédure peut faire l'objet d'un référé précontractuel (art L551-1 du CJA) jusqu'à la signature du contrat. Les candidats évincés peuvent également, une fois le contrat signé, saisir le TA d'un référé contractuel (art L551-13 et suivants et R551-7 et suivants du CJA) : - jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution, - dans un délai de 6 mois à compter du lendemain de la conclusion du contrat (en cas d'absence de publication d'un avis d'attribution). Dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution, les concurrents évincés de la conclusion d'un contrat administratif, ainsi que les tiers, sont recevables à former un recours devant le TA en pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (Conseil d'Etat, Assemblée, 4 avril 2014, n°358994 Tarn et Garonne). Une requête contestant la validité du contrat peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de son exécution (art L521-1 du CJA). La suspension desdites décisions peut également être demandée devant le juge des référés du même TA (art L521-1 du CJA). La requête en référé devra, pour être recevable, être assortie d'un recours au fond. Les candidats évincés peuvent en outre former un recours pour excès de pouvoir contre la décision de signer le contrat, de déclarer sans suite ou contre les clauses règlementaires du contrat dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publicité de la décision attaquée. La saisine du tribunal peut s'effectuer par voie dématérialisée

par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) Marchés de prestations similaires: Le marché prévoit la possibilité de conclure des marchés négociés pour la réalisation de prestations similaires (article R2122-7 du code de la commande publique) Les variantes décrites par le pouvoir adjudicateur sont interdites

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/07/2024**